

2022

## Mars

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
9		1	2	3	4	5	6
10	7	8	9	10	11	12	13
11	14	15	16	17	18	19	20
12	21	22	23	24	25	26	27
	28	29	30	31			

Passage à l'heure d'été

La Note de Service votée majoritairement lors du CT du 15 février et détaillant la mise en place des XP au CRNA Nord en 2022 vient d'être publiée. Elle reprend les principes que nous vous avons présentés. L'arrêté, signé par le DSNA, devrait ensuite être publié au journal officiel.

La période 1 du TDS XP est prévue du 28 mars au 13 juillet. L'administration doit maintenant fournir au plus vite aux contrôleurs les moyens techniques pour s'organiser. Elle devra aussi préciser, d'ici la fin de la semaine, à partir de quand le J-25 (dépôt des congés, inscription aux J4F, validation des RD) sera effectif. Il sera en effet nécessaire d'avoir une fenêtre de tolérance au début vu la date tardive de publication de la NDS. Nous avons également demandé la publication d'une note d'information reprenant les modalités des recyclages dirigés pour les personnels concernés.

Nous conseillons aux équipes et aux détachés de s'organiser en amont de l'arrivée des outils. L'anticipation permettra une mise en place fluide, dans l'intérêt de tous. Pour vous aider à décrypter la NDS et faciliter votre compréhension, vous trouverez au verso quelques rappels.

Le SNCTA a suivi le choix des contrôleurs du CRNA Nord en validant un TDS XP pour 2022. Nous continuerons de les accompagner tout au long de la mise en place pour que celle-ci se fasse efficacement et de façon apaisée.

